

Droits exigés du candidat pour la reconnaissance des acquis et des compétences

DROITS D'ADMISSION 30 \$

Ouverture du dossier scolaire pour appréciation de la candidature aux fins de reconnaissance des acquis et des compétences. À joindre à la demande d'admission. Droits non remboursables.

DROITS D'INSCRIPTION 60 \$

Inscription dans le programme pour une entrevue de validation. Paiement lors de la remise du dossier de candidature. Droits remboursables.

30 \$/cours,
40 \$/compétences,
50 \$/stage

DROITS D'ÉVALUATION

Formation spécifique - Paiement lors de la signature du contrat d'évaluation (modalités de paiement étalées). Droits remboursables en totalité avant la remise de tout document préparatoire ou avant la tenue de toute rencontre d'évaluation.

DROITS TRIMESTRIELS POUR MATÉRIEL 50 \$

Matériel didactique relié à la formation manquante. Paiement lors de l'inscription à la formation. Droits non remboursables.

Modes de paiement : argent comptant, chèque ou carte de crédit (Visa ou Mastercard).

**Prix sujets à changements sans préavis.*

Témoignage

« Au fil du temps, j'ai réussi neuf compétences sur l'ensemble. Plus j'avance dans mon cheminement, plus je suis en mesure de constater que je possédais déjà ces connaissances. Ce projet me permet de mettre une structure à mon bagage de vie. De là, prend tout son sens le terme "reconnaissance des acquis".

L'équipe de la formation continue m'apporte le soutien nécessaire à la réussite de mon projet. Il n'y a pas de piège ni de mauvaise surprise. Les champs d'études sont très clairs.

Alors une compétence à la fois, mon projet se réalise à grands pas. »

- Carolyne De Gagné



R A C

Reconnaissance des acquis
et des compétences

CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

FORMATION CONTINUE ET
SERVICES AUX ENTREPRISES

960, RUE SAINT-GEORGES
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC)
J2C 6A2

LIGNE SANS FRAIS : 1 877 511-6655
TÉLÉPHONE : 819 478-4671, poste 4604
TÉLÉCOPIEUR : 819 475-0192

RAC@CDRUMMOND.QC.CA
WWW.CDRUMMOND.QC.CA/RAC



Éducateur
Éducatrice
à l'enfance



UN TREMPLIN POUR :
⇒ POURSUIVRE SES ÉTUDES
⇒ TROUVER DU TRAVAIL
⇒ OBTENIR UNE PROMOTION

Programme AEC
Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0Y)

Programme DEC
Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)

La reconnaissance des acquis



Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà ni à refaire dans un contexte scolaire formel des apprentissages qu'elle a déjà réalisés soit en travaillant, en pratiquant un loisir, en faisant du bénévolat ou en participant à des formations en milieu de travail. Mais voilà, vous aurez à faire la preuve que vos connaissances et vos compétences correspondent suffisamment à ce programme de formation.

Une personne a droit à la reconnaissance sociale de ses acquis et de ses compétences dès lors qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède. Une personne doit être exemptée d'avoir à faire reconnaître de nouveau des compétences ou des acquis qui ont été évalués avec rigueur et sanctionnés à l'intérieur d'un système officiel.

QUI PEUT BÉNÉFICIER D'UNE DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES?

Toute personne ayant une expérience significative dans le domaine de l'éducation à l'enfance pourrait bénéficier de cette démarche. Cependant, les personnes intéressées doivent satisfaire aux conditions d'admission et démontrer, lors d'une entrevue, leur capacité à faire valoir leurs compétences en lien avec le programme.

Étapes de la reconnaissance des acquis

1. RENCONTRE D'INFORMATION DE GROUPE

- Présentation de la démarche;
- Distribution de formulaires.

2. PROCÉDURES DE SÉLECTION

- Analyse du dossier;
- Appréciation du cahier d'autoévaluation;
- Entrevue.

3. ÉVALUATION DES ACQUIS

- Application des outils d'évaluation de vos acquis.

4. FORMATION

- Compte tenu des résultats de l'évaluation des acquis, certaines personnes peuvent être appelées à compléter une formation manquante.

Liste des compétences

Au terme de la reconnaissance de ses acquis, le candidat aura fait la preuve qu'il est en mesure d'exécuter des tâches correspondant à un emploi d'éducateur ou d'éducatrice. Voici les compétences qui seront évaluées :

0190	Analyser la fonction de travail
0191	Observer le comportement de l'enfant
0192	Situer les besoins d'un enfant au regard de son développement global
0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
0194	Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
0195	Intervenir au regard de la santé de l'enfant
0197	Communiquer en milieu de travail
019A	Fournir de l'aide à l'enfant
019B	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
019D	Concevoir des activités de développement global de l'enfant
019E	Organiser des activités éducatives
019F	Animer des activités éducatives
019J	Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants
CB0J	Communiquer correctement en français écrit
CC22	Développement des aptitudes et des habiletés facilitant la réussite scolaire
	*Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), aux 15 compétences de l'attestation d'études collégiales s'ajoutent 9 compétences de formation spécifique supplémentaires ainsi que 14 compétences générales.

Annuellement, des centaines de Québécois bénéficient de la RAC au collégial!